

Fiche méthode

Réaliser un dessin d'observation

Objectif : savoir réaliser un dessin d'observation, savoir indiquer un titre, des légendes et formuler une phrase de conclusion

Principe : Contrairement au croquis peu détaillé ou au schéma qui simplifie la réalité, le dessin d'observation rend compte d'une réalité.

1. Repérer les différents éléments de l'objet à dessiner

C'est une étape très importante puisqu'on ne peut montrer que ce que l'on a vu. On prend donc le temps de bien distinguer tous les éléments de l'objet que l'on va dessiner.

2. Choisir le matériel adapté

Le dessin doit être réalisé sur une feuille blanche (papier machine ou à dessin), au crayon à papier bien taillé, pas trop gras (HB), même le titre, les légendes et la phrase de conclusion

3. Prévoir la mise en page

- Le dessin sera centré, de taille correcte (ni trop grand, ni trop petit), correctement orienté.
- Prévoir de la place sur les deux côtés pour les légendes, dessus pour le titre, dessous pour la phrase de conclusion

4. Dessiner

- Le trait doit être fin, net et appliqué : on peut commencer par faire une esquisse avec des traits très peu appuyés puis repasser dessus quand le dessin semble satisfaisant.
- Le dessin doit être fidèle à la réalité : veiller à respecter les formes, proportions et position de chaque élément.
- Ne dessiner que ce qui est visible !

5. Légender le dessin

- Tracer au crayon et à la règle les traits de légende. Ils doivent :
 - être disposés de part et d'autre du dessin
 - ne pas se croiser
 - ne pas être obliques : si plusieurs éléments à légender sont très proches sur le dessin, on peut « casser » le trait de légende
 - s'arrêter tous sur une même verticale pour aligner les termes de légende et se terminer horizontalement.
- Reporter les légendes au crayon :
 - les légendes doivent être écrites horizontalement à l'extrémité des traits de légendes
 - chaque terme ne doit apparaître qu'une seule fois
 - les légendes doivent être exactes, bien orthographiées, et complètes.

6. Donner un titre au dessin

Il doit : - être placé au dessus du dessin

- être encadré

- indiquer la nature de l'objet dessiné, (éventuellement son orientation) et le mode d'observation (à l'œil nu, au microscope optique...).

7. Indiquer l'échelle, le grossissement ou les dimensions réelles de l'objet à côté du titre

8. Réaliser une phrase de conclusion sur l'observation réalisée.